

Bruxelles, le 19 mai 2026  
(OR. en)

9146/26

---

---

Dossier interinstitutionnel:  
2025/0571 (APP)

---

---

CADREFIN 211  
FIN 662  
POLGEN 118

#### NOTE

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Cadre financier pluriannuel (2028-2034) - <i>Débat d'orientation</i>

---

1. Dans le cadre de la déclaration commune du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne sur la feuille de route "Une Europe, un marché", signée à Nicosie le 24 avril 2026, les trois institutions se sont engagées à faire aboutir le plan "Une Europe, un marché, conformément aux objectifs définis par le Conseil européen en mars 2026, en réalisant, en 2026 et d'ici la fin de 2027 au plus tard, des progrès décisifs sur les cinq éléments constitutifs stratégiques suivants: 1) la simplification des règles, 2) un marché unique plus intégré, notamment en éliminant les dix obstacles les plus préjudiciables, 3) la promotion de relations commerciales solides, 4) la réduction des prix de l'énergie et la décarbonation, et 5) le pilotage de la transformation numérique et par l'IA. L'adoption en temps utile du cadre financier pluriannuel (CFP) 2028-2034 revêt une importance cruciale pour tous ces objectifs, visant à soutenir les réformes, à accroître l'intégration et l'expansion transfrontières, à mobiliser les investissements publics et privés et à renforcer la capacité de l'Union à être compétitive au niveau mondial.

2. La proposition de la Commission européenne pour le prochain CFP inclut plusieurs éléments qui soutiendront l'intégration du marché unique. Il s'agit notamment des éléments suivants:
  - a) les plans de partenariat national et régional, qui ont pour objectif d'encourager les investissements et les réformes visant à lever les obstacles au marché unique;
  - b) le Fonds européen pour la compétitivité, conçu pour soutenir les industries et technologies stratégiques;
  - c) le mécanisme pour l'interconnexion en Europe, qui financera les infrastructures transfrontières;
  - d) des instruments ciblés comme le programme pour le marché unique et les douanes, qui est axé sur le contrôle de l'application, la normalisation et la coopération administrative; et
  - e) l'instrument "Europe dans le monde", qui vise à développer les partenariats extérieurs afin de promouvoir les intérêts stratégiques de l'Union.
3. Dans l'ensemble, un budget plus simple, plus ciblé et plus flexible peut également contribuer à améliorer l'efficacité des mesures relatives au marché unique.
4. Alors que les négociations sur le CFP 2028-2034 avancent, les ministres sont invités à réfléchir à la manière dont le prochain budget à long terme de l'UE peut faire progresser l'intégration du marché unique.
  - a) Comment le CFP proposé et ses instruments peuvent-ils être déployés de manière stratégique pour lever les derniers obstacles au marché unique, à la fois au moyen d'investissements et de réformes?
  - b) Comment les processus décisionnels budgétaires peuvent-ils répondre efficacement aux tendances et défis économiques émergents au sein du marché unique et faire en sorte que le CFP soutienne l'évolution en cours et maximise son potentiel?